



**Un conseil personnalisé pour producteurs fermiers**

- ✚ **Bénéfice** : renforcer son efficacité et son autonomie dans ses choix commerciaux
- ✚ **Modalité** : à définir en fonction de votre besoin : rendez-vous sur votre ferme suivi de séquences de travail au bureau ou à distance

## CONSEIL CIRCUITS COURTS

Mieux vendre ses produits fermiers



### Les avantages

Vous êtes accompagné par un **conseiller spécialisé en circuits courts**, tout en restant maître de votre projet commercial.

- ✚ Identifiez précisément votre projet pour **mieux vous faire connaître** et faire connaître **votre marque**, développer ou **rebooster vos ventes**.
- ✚ Selon vos besoins, **vous êtes accompagné** sur :
  - votre gamme de produits,
  - la fixation des prix de vente,
  - la recherche de nouveaux débouchés,
  - l'ouverture d'un magasin à la ferme
  - la création d'un marché à la ferme
  - l'aménagement d'un local de transformation
- ✚ **Gagnez du temps** dans la mise en place de votre projet grâce aux apports experts de notre conseiller :
  - fourniture d'adresses et de contacts utiles,
  - informations sur les réglementations en vigueur (commerciales, sanitaires, sécurité...),
  - informations sur la concurrence et les marchés porteurs,
  - conseil sur les outils de communication et de promotion à déployer pour lancer votre commercialisation,
  - etc.

*La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.*



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
BRETAGNE



Réussir en circuits courts demande des compétences et connaissances solides :  
**entourez-vous !**

# LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

## 1 Un diagnostic projet



- ✚ Lors d'un rendez-vous sur votre exploitation, notre conseiller circuits courts analyse votre projet, les conditions de réussite, vos besoins d'acquisition de connaissances et de compétences.
- ✚ Il diagnostique en particulier la cohérence de la démarche, le raisonnement des investissements ou des dépenses, les spécificités et la visibilité de votre offre.

## 2 Des préconisations



- ✚ Notre conseiller s'appuie sur les bonnes pratiques et les expériences réussies en circuits courts pour vous présenter des préconisations personnalisées qui tiennent compte de votre environnement, du potentiel commercial et de vos possibilités.

## 3 Un plan d'actions



- ✚ Notre conseiller vous remet un plan d'actions détaillés afin de vous permette de réaliser votre projet dans les meilleures conditions de réussite.
- ✚ Il vous accompagne et vous conseille à l'occasion d'échanges réguliers tout au long de la mise en place de votre projet.

### Les agriculteurs témoignent

“ Cet accompagnement avec le conseil et les formations est essentiel pour faire acquérir les multiples compétences nécessaires pour une activité en vente directe. Le conseiller de la Chambre d'agriculture continue de m'informer des évolutions réglementaires et commerciales : c'est un atout ! ”



## Nos accompagnements complémentaires

- ✚ Conseil Etude de Marché (Quels clients pour mes produits ? A quelles conditions ? Quels potentiels de vente ?)
- ✚ Programme de formation variées, dédié aux circuits courts : transformation, commercialisation, communication, logistique..., à retrouver sur [www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)
- ✚ Notre équipe d'experts pour couvrir tous vos besoins d'une activité en circuits courts, nos experts : montage de société, relations humaines, urbanisme, conduite d'élevage, maraîchage, bâtiment...

Contactez-nous !

# VOTRE CONTACT



✚ **BRETAGNE**  
Marie-Pierre GUYON  
Assistante circuits courts - Agritourisme  
Tél. 02 23 48 27 23  
[marie-pierre.guyon@bretagne.chambagri.fr](mailto:marie-pierre.guyon@bretagne.chambagri.fr)